

Programme Opérationnel FEDER 2007-2013

«Compétitivité régionale et emploi»

CCI 2007 LU 162 PO 001



Rapport final d'exécution

Version approuvée par le Comité de suivi du 25.11.2016

Autorité de gestion Feder 2007 - 2013



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie





SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION	3
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL	3
2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis	3
2.1.1. Information sur l'avancement physique du programme opérationnel	4
2.1.2. Information financière.....	13
2.1.3. Information sur la ventilation de l'engagement du FEDER par catégorie.....	16
2.1.4. Analyse qualitative	19
2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire	22
2.3. Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme opérationnel et mesures prises pour y faire face.....	22
2.4. Complémentarité avec d'autres instruments.....	23
2.4.1. Comité de concertation	23
2.5. Suivi et évaluation	23
2.5.1. Comité de suivi	23
3. MISE EN ŒUVRE PAR AXES PRIORITAIRES.....	24
3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 1 ...	25
3.2. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 2 ...	26
4. ASSISTANCE TECHNIQUE.....	27
5. INFORMATION ET PUBLICITE.....	28



ACRONYMES

PO : Programme opérationnel

FEDER : Fonds européen de développement régional

FSE : Fonds social européen

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

IGF : Inspection générale des finances

STATEC : Service central de la statistique et des études économiques

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

FNR : Fonds national de la recherche

CES : Conseil économique et social

RDT : Recherche et développement technologique

AP : Accord de principe

CV : Convention

CRP : Centre de recherche public

Le présent rapport final d'exécution a été rédigé conformément à l'article 67 du règlement (CE) n°1083/2006, conformément aux annexes VI et XVIII du règlement (CE) n°846/2009 et suivant l'annexe I du règlement (CE) n°832/2010. Il a également tenu compte de la décision de la Commission C(2015) 2271 final du 30.04.2015 modifiant la décision C(2013) 1573 concernant l'approbation des lignes directrices relatives à la clôture des programmes opérationnels adoptés pour bénéficier de l'intervention du FEDER, du FSE et du Fonds de cohésion.

Le rapport a fait l'objet d'une approbation par le comité de suivi en date du 25.11.2016.



1. IDENTIFICATION

PROGRAMME OPERATIONNEL	Objectif concerné	« Compétitivité régionale et emploi »
	Zone éligible concernée	Luxembourg
	Période de programmation	2007-2013
	Référence du programme	CCI 2007 LU 162 PO 001
	Intitulé du programme	Programme Opérationnel Feder « Compétitivité régionale et emploi »
RAPPORT FINAL D'EXÉCUTION (Résultat annuel 2015 inclus)	Année faisant l'objet du rapport	2015 (année finale)
	Date d'approbation du rapport final par le Comité de suivi	25.11.2016

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis

En résumé, les réalisations et progrès accomplis tout au long de la période de programmation et particulièrement en 2015 par rapport aux objectifs stratégiques du PO peuvent être présentés comme suit :

- Création de 351 emplois, dont 54 en 2015
 - Création de 137 emplois dans la RDT et de 214 dans les PME et institutions publiques.

Pour comparaison:
Création d'emplois au niveau national en 2015: 10.521 emplois (Sources: STATEC 09/2016)
Contribution du FEDER à la réalisation nationale : 0,51%
- Soutien total de 48 projets en Recherche & Innovation (dont 3 en 2015) :
 - dont 21 projets de recherche « soft » dans les domaines prioritaires ;
 - dont 15 créations de laboratoires et/ou centres de compétences ;
 - dont 12 projets de coopération entreprises - instituts de recherche.
- Soutien de 3 projets en faveur de la compétitivité des entreprises.
Soutien de 1 projet d'hébergement de « start-up » et de 2 centres de compétences:
 - Projet « Création d'un incubateur d'entreprises au sein de la cité des sciences à Belval – Travaux et Equipements » - Situation au 31.12.2015 : l'incubateur est complètement occupé et soutient 21 starts-up employant +/- 120 personnes



- Projet « LCSB – Luxembourg Center for Systems Biomedecine » : Centre de compétences en Biotechnologie - Développement d'un pôle de compétences en médecine moléculaire et en biologie systémique au Luxembourg
 - Projet « Centre de compétences en technologie laser – CCTL » de l'Université du Luxembourg
- Développement durable:
- Soutien de 13 projets en énergie renouvelable ou efficacité énergétique, dont 1 en 2015
 - Capacité supplémentaire d'énergie renouvelable: 11.550 MWh
 - Réduction d'émission de gaz à effet de serre: 13 kt CO₂
- Contribution du FEDER à l'objectif national : 0,15% (Eurostat (05/2016): 8,72 Mt CO₂)
- Respect des lignes directrices relatives à la clôture 2007-2013:
- Aucun grand projet n'a été cofinancé ;
 - Aucune opération d'instrument relevant de l'ingénierie financière n'a été réalisée ;
 - Tous les projets subventionnés sont opérationnels, c'est-à-dire achevés, complets et en cours d'utilisation.

2.1.1. Information sur l'avancement physique du programme opérationnel

Le 31 décembre 2015 constitue la date finale d'éligibilité du programme FEDER « *Compétitivité régionale et Emploi* » 2007-2013. Cependant, l'exécution du PO s'est poursuivie d'une manière satisfaisante. Au 31.12.2015, la totalité de l'enveloppe FEDER a été engagée.

En 2015, l'autorité de gestion a conventionné 4 nouveaux projets, dont 1 projet dans l'axe prioritaire 1 « *Contribuer à rendre le site luxembourgeois plus attractif pour les investissements et l'emploi* » et 3 projets appartenant à l'axe prioritaire 2 « *Améliorer la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance* ». Le nombre total des candidatures s'élève dorénavant à 101, dont 69 projets ont finalement fait l'objet d'une convention.

Le tableau suivant illustre toutes les réalisations au 31 décembre 2015 par le biais d'indicateurs SFC2007 propres au PO.



Tableau des indicateurs visés à l'article 37, paragraphe 1, point c) du règlement (CE) 1083/2006 :

ID	Indicateurs	Axe		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total prévu
1	Emplois créés	1 et 2	Indicateur annuel	0	0	38	8	67	50	97	37	54	
			Programme: Objectif annuel	0	37	37	37	37	38	38	38	38	300
			Indicateur cumulé	0	0	38	46	113	163	260	297	351	
			Programme: Objectif cumulé	0	37	74	111	148	186	224	262	300	
2	Emplois créés - hommes	1 et 2	Indicateur annuel	0	0	23	6	41	29	84	19	32	
			Programme: Objectif annuel	0	22	22	22	22	23	23	23	23	180
			Indicateur cumulé	0	0	23	29	70	99	183	202	234	
			Objectif cumulé	0	22	44	66	88	111	134	157	180	
3	Emplois créés - femmes	1 et 2	Indicateur annuel	0	0	15	2	26	21	13	18	22	
			Programme: Objectif annuel	0	15	15	15	15	15	15	15	15	120
			Indicateur cumulé	0	0	15	17	43	64	77	95	117	
			Objectif cumulé	0	15	30	45	60	75	90	105	120	
4	Nombre de projets de RDT	2	Indicateur annuel	0	4	14	0	1	0	0	3	0	
			Programme: Objectif annuel	0	4	4	4	4	4	4	4	4	32
			Indicateur cumulé	0	4	18	18	19	19	19	22	22	
			Objectif cumulé	0	4	8	12	16	20	24	28	32	
5	Nombre de projets de coopération entreprises - instituts de recherche	2	Indicateur annuel	0	0	6	0	6	0	0	0	0	
			Programme: Objectif annuel	0	1	1	1	1	1	0	0	0	5
			Indicateur cumulé	0	0	6	6	12	12	12	12	12	
			Objectif cumulé	0	1	2	3	4	5	5	5	5	
6	Nombre de postes de chercheurs créés (de préférence 5 ans après le début du projet)	2	Indicateur annuel	0	0	11	6	62	38	1	0	19	
			Programme: Objectif annuel	0	10	10	10	10	10	10	10	10	80
			Indicateur cumulé	0	0	11	17	79	117	118	118	137	
			Objectif cumulé	0	10	20	30	40	50	60	70	80	



11	Nombre de projets liés à la société de l'information	1	Indicateur annuel	0	0	0	0	2	1	0	0	0	10
			Programme: Objectif annuel	0	1	1	2	2	2	1	1	0	
			Indicateur cumulé	0	0	0	0	2	3	3	3	3	
			Objectif cumulé	0	1	2	4	6	8	9	10	10	
23	Nombre de projets liés aux énergies renouvelables	1	Indicateur annuel	0	0	4	1	5	1	1	1	0	6
			Programme: Objectif annuel	0	1	1	1	1	1	1	0	0	
			Indicateur cumulé	0	0	4	5	10	11	12	13	13	
			Objectif cumulé	0	1	2	3	4	5	6	6	6	
24	Capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable (MW)	1	Indicateur annuel	0	0	0	0	4874	6126	0	500	50	2000
			Programme: Objectif annuel	0	250	250	250	250	250	250	250	250	
			Indicateur cumulé	0	0	0	0	4874	11000	11000	11500	11550	
			Objectif cumulé	0	250	500	750	1000	1250	1500	1750	2000	
29	Surfaces réhabilitées (km ²)	1	Indicateur annuel	0	0	0	0,2	0	0	0,1	0	0	2
			Programme: Objectif annuel	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	
			Indicateur cumulé	0	0	0	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	
			Objectif cumulé	0	0,2	0,4	0,6	0,8	1,1	1,4	1,7	2	
30	Réduction d'émissions de gaz à effet de serre (CO ₂ et équivalents / kt)	1	Indicateur annuel	0	0	3	1	2	4	0	1	2	100
			Programme: Objectif annuel	0	12	12	12	12	12	15	15	10	
			Indicateur cumulé	0	0	3	4	6	10	10	11	13	
			Objectif cumulé	0	12	24	36	48	60	75	90	100	
39	Nombre de projets assurant la durabilité et améliorant l'attractivité des communes et des villes	1	Indicateur annuel	0	0	0	0	1	0	1	0	0	4
			Programme: Objectif annuel	0	1	1	1	1	0	0	0	0	
			Indicateur cumulé	0	0	0	0	1	1	2	2	2	
			Objectif cumulé	0	1	2	3	4	4	4	4	4	
40	Nombre de projets soutenant les entreprises, l'entreprenariat et les nouvelles technologies	1	Indicateur annuel	0	0	1	0	0	1	0	-1	1	6
			Programme: Objectif annuel	0	1	1	1	1	1	1	0	0	
			Indicateur cumulé	0	0	1	1	1	2	2	1	2	
			Objectif cumulé	0	1	2	3	4	5	6	6	6	



I02	Surfaces d'infrastructure créées à des fins de recherche (m ²)	2	Indicateur annuel	0	0	122	80	2480	0	0	0	135	
			Programme: Objectif annuel	0	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	33000
			Indicateur cumulé	0	25000	25122	25202	27682	27682	27682	27682	27817	
			Objectif cumulé	25000	26000	27000	28000	29000	30000	31000	32000	33000	
O03	Nombre de nouveaux laboratoires	2	Indicateur annuel	0	0	2	6	4	2	-1	0	2	
			Programme: Objectif annuel	0	0	0	1	1	1	1	1	1	6
			Indicateur cumulé	0	0	2	8	12	14	13	13	15	
			Objectif cumulé	0	0	0	1	2	3	4	5	6	
I05	Nombre d'entreprises créées ou aidées (start-up)	1	Indicateur annuel	0	0	0	0	0	0	17	10	63	
			Programme: Objectif annuel	0	0	1	1	1	1	1	0	0	5
			Indicateur cumulé	0	0	0	0	0	0	17	27	90	
			Objectif cumulé	0	0	1	2	3	4	5	5	5	
Tableau 1: Indicateurs de réalisation de la mise en oeuvre du Programme opérationnel Source : Ministère de l'Economie / Autorité de gestion FEDER													

En résumé, on constate que 8 indicateurs ont largement dépassé les objectifs finaux du PO (>100%), 2 indicateurs ont atteint au moins 80% des « targets finaux », 2 indicateurs se situent dans une fourchette entre 50-70% et 4 se situent dans une fourchette entre 12-35% des seuils fixés.

Une analyse qualitative plus détaillée est décrite aux pages 19-21 suivant l'annexe XVIII du règlement (CE) 846/2009 et suivant l'article 9, paragraphe 3, du règlement (CE) n°1083/2009.



Audit du système de gestion et de contrôle et audit des opérations

Dans le cadre des procédures de contrôle déterminées par l'autorité d'audit du programme FEDER conformément aux dispositions des articles 62.1 b) du règlement (CE) n°1083/2006 et 16 du règlement (CE) n°1828/2006 prévoyant un contrôle annuel des dépenses déclarées sur la base d'un échantillon d'opérations sélectionnées par celle-ci, le cabinet Ernst & Young SA, dans sa mission d'assistance de l'autorité d'audit, a sélectionné les projets « *Boost-IP* » du CRP Henri Tudor (LIST), « *IRM* » du CRP-Santé (LIH) et le projet « *Empower* » de Luxinnovation, parmi la liste des dépenses certifiées à la CE au 31 décembre 2014 et correspondant à des montants respectifs totaux approuvés de 333.168.- € (116.608,80.- € FEDER), 650.184,00.- € (227.564,40.- € FEDER) et 985.500,00.- € (344.925,00.- € FEDER) sur un total déclaré pour l'année de référence 2014 de 17.081.531,14 EUR.

Les audits se sont déroulés au cours du mois de mai 2016. Le taux d'erreur constaté lors de ces contrôles d'opérations est de 0,00 %.

L'Inspection Générale des Finances, au titre de son avis annuel 2014 pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, a énoncé que le système de gestion et de contrôle mis en place pour le programme opérationnel FEDER « Compétitivité régionale et emploi » 2007-2014, était conforme aux exigences applicables des articles 58 à 62 du règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil, ainsi qu'à celles de la section 3 du règlement (CE) n°1828/2006 de la Commission et qu'il avait fonctionné efficacement de manière à donner une assurance raisonnable sur l'exactitude des dépenses présentées à la Commission et partant sur la légalité et la régularité des transactions sous-jacentes.

Le système de gestion et de contrôle du PO a ainsi obtenu la meilleure classification, à savoir la catégorie 1 « Bon fonctionnement, seules des améliorations mineures sont nécessaires ».

En présence d'un système fonctionnant de la même manière et en l'absence de dépenses inéligibles, nous pouvons raisonnablement conclure que la meilleure classification est maintenue.

La finalisation des contrôles pour l'année 2015 interviendra avant la fin de l'année 2016.



Fiches de candidature traitées en 2015

Vu que le budget FEDER a été totalement engagé début 2015, aucun appel à projets n'a été lancé par l'autorité de gestion. Par contre, 4 nouveaux projets, obtenus fin 2014, ont fait l'objet de 2 analyses par procédure écrite auprès du Comité de sélection en date du 27 novembre 2014 et du 16 février 2015.

A la fin du compte, 3 nouveaux projets et 1 projet dit « *en attente* » ont finalement fait l'objet d'un conventionnement. 2 projets ont été retirés par les porteurs de projet. Il s'agit du projet « NYUKO » de la « Business Initiative asbl » et du projet « RISK-RESEAU » du Syndicat intercommunal « SIDEST ».

Les tableaux, repris sur les 4 pages suivantes, affichent tous les projets engagés par l'autorité de gestion au 31 décembre 2015. Cette liste est également consultable sur notre nouveau site Internet www.fonds-europeens.public.lu.

Liste des projets engagés au 31 décembre 2015

Porteur de projet	Nom du projet	Axe / Mesure		Total approuvé	
				Coût total	FEDER
METRICO s.à.r.l	OpenGeoportail pour le Luxembourg et les régions frontalières	1	1	68 534	17 133
CRP Henri Tudor / MECE - Sécurité informatique	ISIS - Integrated Services in Information Security	1	1	490 320	122 580
Établissement Public Fonds Belval	Création d'un incubateur d'entreprises à Belval (cité des sciences)	1	1	4 000 000	1 000 000
Commune d'Esch-sur-Alzette	Aménagement de la place de la Résistance	1	1	800 000	200 000
CRP Henri Tudor	ISFH - Information service for food related health problems	1	1	244 488	61 122
Luxinnovation	DEEP IMPACT	1	1	4 800 000	1 200 000
Total mesure 1.1.				10 403 342	2 600 835



Porteur de projet	Nom du projet	Axe / Mesure		Total approuvé	
				Coût total	FEDER
Commune de Mamer	Centrale énergétique et réseau de chaleur "Nahwärmeverbund Energieturm Capellen"	1	2	1 085 600	271 400
Commune de Sanem	Bassin d'orage, rue de l'Usine à Belvaux	1	2	2 470 829	617 707
CRP Henri Tudor	Smart-Heat-Flow	1	2	143 165	35 791
CRP Henri Tudor / CEPS/INSTEAD	ZAC-eMovin	1	2	327 356	81 839
CRP Henri Tudor / Communes d'Ettelbrück, Diekirch, Schieren, Colmar-Berg et Bettendorf	Nordstad-eMovin	1	2	655 140	163 785
CRP Henri Tudor	Analyse de conséquences environnementales et économiques de scénarios énergétiques au Luxembourg	1	2	312 000	78 000
GIE My Energie	Développement d'un stand "My Energie"	1	2	268 889	67 222
GIE My Energie	Mise en place d'un réseau "infopoints"	1	2	507 477	126 869
GIE My Energie	MyEnergy Days - Le salon de l'assainissement énergétique	1	2	2 210 840	552 710
GIE My Energie	Mise en oeuvre d'un stand myenergy pour la promotion de l'URE et des SER sur les foires nationales	1	2	306 000	76 500
STEP Bettembourg	Solare Klärschlamm-trocknungsanlage	1	2	3 424 147	856 037
Syndicat Minett-Kompost	Installation de compostage et de biogaz à Mondercange Lot 1, équipement technique et éléments de construction immanents	1	2	16 000 000	4 000 000
Commune de Clervaux	Développement d'un concept énergétique économique pour l'administration communale de Clervaux	1	2	162 021	40 505
Établissement Public Fonds Belval	Réhabilitation des hauts fourneaux à Belval	1	2	11 000 000	2 750 000
Le Fonds du Logement	Neischmelz - Quartier durable "Zéro - émission" Etude de faisabilité	1	2	110 000	27 500
Total mesure 1.2.				38 983 464	9 745 865



Porteur de projet	Nom du projet	Axe / Mesure		Total approuvé	
				Coût total	FEDER
CRP Gabriel Lippmann	ATLAS Assistance to Transportational Logistic by Automated Systems	2	1	237 079	82 978
CRP Gabriel Lippmann	COVIN Cooperative Visualization of Intangibles	2	1	401 983	140 694
CRP Gabriel Lippmann	UAM - Plate-forme de caractérisation des matériaux	2	1	1 802 051	630 718
CRP Gabriel Lippmann	AIRSPEC - Implementation of an airborne hyperspectral imaging system	2	1	621 702	217 596
CRP Gabriel Lippmann	BIOGAZ-PILOTES - Appui technique pour la filière bio méthanisation	2	1	171 296	59 954
CRP Gabriel Lippmann	SECAL-GC (analyse de résidus en trace en chaîne alimentaire)	2	1	211 702	74 096
CRP Gabriel Lippmann	TOOLS4NANO	2	1	2 227 492	779 622
CRP Gabriel Lippmann	ELECTRO4NANO	2	1	1 941 308	679 457
CRP Henri Tudor	DuraPolyMat	2	1	757 040	264 964
CRP Santé	Extension bâtiment modulaire "BAM"	2	1	704 211	246 474
Établissement Public Fonds Belval	Luxembourg Center for Systems Biomedecine LCSB	2	1	5 850 774	2 047 771
Luxinnovation	PREDI-INFO	2	1	316 737	110 858
Luxinnovation	PREDI-EVE	2	1	683 046	239 066
Luxinnovation	PREDI-PRO	2	1	695 800	243 530
Luxinnovation	PREDI-FIN	2	1	911 541	319 039
Luxinnovation	PREDI-TECH	2	1	705 554	246 944
Luxinnovation	MEET & TOUCH	2	1	811 161	283 906
Luxinnovation	ACCEED	2	1	719 113	251 690
Luxinnovation	VALORIZE	2	1	809 263	283 242
Luxinnovation	CLUSTER	2	1	979 500	342 825
Luxinnovation	SUPPORT	2	1	997 327	349 064
Luxinnovation	EMPOWER	2	1	985 500	344 925
Université du Luxembourg	CCTL Centre de Compétences en Technologie Laser	2	1	1 043 115	365 090
CRP Santé	Extension Parc Analytique LAHB (Laboratory of Analytical Human Biomonitoring)	2	1	203 902	71 366
Université du Luxembourg	Aménagement des laboratoires du LCSB	2	1	2 857 143	1 000 000
CRP Santé	IRM	2	1	650 184	227 564
CRP Santé	Plateforme de cytométrie en flux	2	1	1 054 694	369 143
Total mesure 2.1.				29 350 218	10 272 576



Porteur de projet	Nom du projet	Axe / Mesure		Total approuvé	
				Coût total	FEDER
CRP Gabriel Lippmann	IPROME - Initiative for Promotion of Manufacturing Execution Systems	2	2	184 063	64 422
CRP Gabriel Lippmann	ADAGIO (Advanced Terminals for an Ageing Population)	2	2	210 075	73 526
CRP Gabriel Lippmann	CROWN - Collaborative & Reliable Organization of Validation & Verification Needs	2	2	198 902	69 616
CRP Henri Tudor	Cassis -Sécurité2	2	2	397 481	139 118
CRP Henri Tudor	STOCOMAT	2	2	649 456	227 310
CRP Henri Tudor	MATINTELLO	2	2	692 357	242 325
CRP Henri Tudor	PEGASE Prototyping ans Evaluation of Geolocalized Advance Services	2	2	246 697	86 344
CRP Henri Tudor	Emissaire - Evaluation multidimensionnelle de l'investissement socialement responsable	2	2	300 000	105 000
CRP Henri Tudor	ECO-CONCEPTION - Passez à l'acte !	2	2	201 535	70 537
CRP Henri Tudor	WATERTECH - Outils et méthodes pour une évaluation scientifique d'écotechnologies dans le secteur des eaux usées	2	2	396 506	138 777
CRP Henri Tudor	PROGRESS - Promotion de la Gestion des Risques pour l'Excellence des Services externalisés	2	2	318 499	111 475
CRP Henri Tudor	CoCoMo	2	2	399 923	139 973
CRP Henri Tudor	HYDROPOL	2	2	823 171	288 110
CRP Henri Tudor	CAPTOCHEM	2	2	428 794	150 078
CRP Henri Tudor	Boost-IP	2	2	333 168	116 609
CRP Henri Tudor	SARIM - Systemic Approach of Risk Managemetrn	2	2	570 000	199 500
CRP Henri Tudor	HEEL - Health Modeling	2	2	307 692	107 692
CRP Henri Tudor / Luxinnovation	Sensibilise PME	2	2	399 032	139 661
CRP Henri Tudor / Luxinnovation	INNOSERV - Innovation dans les Services	2	2	537 108	187 988
Université du Luxembourg	Centre national d'information pour la politique urbaine (CIPU)	2	2	496 672	74 501
Université du Luxembourg	Energieeffiziente, bedarfsgeführte Lüftungskonzepte	2	2	182 745	63 745
Total mesure 2.2.				8 273 876	2 796 307

Projet conventionné en 2015



Évolution / Modification de projets en 2015

- 4 projets (projet n°093 « LCSB - Aménagement des laboratoires » de l'Université du Luxembourg, projets n°106 « IRM » et n°108 « Plateforme de cytométrie en flux » du CRP-Santé et projet n°107 « Deep Impact » de Luxinnovation) ont été conventionnés, ce qui représente des engagements FEDER de 2,8 millions EUR.
- Au 31.12.2015, tous les projets conventionnés ont été achevés et sont opérationnels.
- 29 des 69 projets réalisés n'ont pas consommé la totalité des budgets FEDER conventionnés. Les désengagements en résultant, ont été rattrapés par les 4 projets conventionnés en 2015.
- Le projet n°110 « NYUKO » a été délibérément retiré par le bénéficiaire et le cofinancement FEDER, à hauteur de 200.000.- EUR, a été désengagé.
- Le projet n°34 « RISK-RESEAU » du Syndicat intercommunal « SIDEST » n'a pas pu être réalisé à terme et n'a finalement pas eu recours au fonds FEDER. Il a été retiré de la liste des projets. Il faisait partie de l'axe/mesure 2.2.
- Le total des axes prioritaires 1 et 2 n'inclut pas les montants relatifs à l'assistance technique FEDER. (voir chapitre 4 à la page 27)

2.1.2. Information financière

En 2015, l'autorité de certification FEDER a introduit 2 demandes de paiement intermédiaires dans le système informatique SFC2007, à savoir le 31 août et le 9 décembre. Le coût total des 2 demandes s'élève à 8,16 millions EUR et la contribution FEDER à 2,65 millions EUR, ce qui fait un montant FEDER cumulé de 23,59 millions EUR.

Le 18 mars 2016, l'autorité de certification FEDER a introduit une dernière demande de paiement intermédiaire d'un coût total de 154.573.- EUR et d'un montant FEDER de 53.643.- EUR. Conformément à l'article 89 du règlement (CE) n°1083/2006, la demande de paiement du solde final sera envoyée à la Commission européenne pour le 31 mars 2017 au plus tard. Elle sera accompagnée du présent rapport final d'exécution et de la déclaration de clôture accompagnée d'un rapport de contrôle final tel qu'indiqué à l'article 62 du règlement (CE) n°1083/2006.

En termes d'exécution finale, il y a également lieu de rapporter que :

- l'obligation de la « règle n+2 » en 2015 a pu être respectée ;
- 100% de l'enveloppe globale FEDER (25,2 millions EUR) ont été consommés ;
- 22,54 millions EUR de subvention FEDER ont été payés aux bénéficiaires (situation au 31.08.2016) (18,44 millions en 2014).



Tableau financier suivant l'annexe I du règlement (CE) n°832/2010 :

Axes prioritaires	Financement total suivant PO (de l'Union et national)	Base de calcul de la participation de l'Union (coût total)	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Participation publique correspondante	Taux d'exécution en %
	a	b	c	d	e = c/a
1. Contribuer à rendre le site luxembourgeois plus attractif pour les investissements et l'emploi	48 467 840	48 467 840	47 188 377	35 336 467	97%
2. Améliorer la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance	34 619 883	34 619 883	36 435 084	23 782 139	105%
3. Assistance technique au programme	2 019 494	2 019 494	1 769 642	884 821	88%
Total :	85 107 217	85 107 217	85 393 103	60 003 427	100%



Avances de la Commission européenne

Depuis le début du programme, c-à-d du 1^{er} janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2014, la Commission européenne a viré un montant total de 21.382.521,07 EUR sur le compte de l'autorité de gestion FEDER, ce qui correspond aux 12 demandes de paiement intermédiaires effectuées par l'autorité de certification.

En 2015 et en 2016, 3 demandes de paiement intermédiaires supplémentaires ont été envoyées via SFC2007 à la CE, à savoir le 31.08.2015, le 09.12.2015 et le 18.03.2016 pour un montant total FEDER de 4.455.796,42 EUR. Au total, un montant de 1.057.495,51 EUR a été versé sur le compte de l'autorité de gestion FEDER, montant maximum pouvant être payé par la Commission selon les termes de l'article 79(1) du règlement (CE) n°1083/2006, déclarant que le total cumulé du préfinancement et des paiements intermédiaires ne peut dépasser 95% de la contribution du Fonds au programme opérationnel.

Avant la demande de paiement du solde final, le montant total reçu de la part de la Commission se chiffre dorénavant à 23.981.482,72 EUR. (95% de l'enveloppe FEDER total)

Conformément à l'article 89 du règlement (CE) n°1083/2006, la demande de paiement finale sera présentée à la Commission européenne au plus tard le 31 mars 2017. Elle présente un coût total de 5.967.856,23 EUR, ainsi qu'un montant FEDER de 1.753.994,30 EUR moins recettes de 165.522,71 EUR en CT et 57.932.96 EUR FEDER.

Tableau financier suivant l'annexe XVIII du règlement (CE) n°846/2009 :

Axes prioritaires	Dépenses payées par les bénéficiaires recensées dans les demandes de paiement adressées à l'autorité de gestion	Participation publique correspondante	Dépenses payées par l'autorité de certification aux bénéficiaires	Paiements totaux reçus de la Commission
1. Contribuer à rendre le site luxembourgeois plus attractif pour les investissements et l'emploi	47 188 377	35 336 467	10 860 640	
2. Améliorer la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance	36 435 084	23 782 139	11 679 984	
3. Assistance technique au programme	1 769 642	884 821	884 821	
Total	85 393 103	60 003 427	23 425 446	23 981 483



2.1.3. Information sur la ventilation de l'engagement du FEDER par catégorie

Dimension 1 : Ventilation par thème prioritaire


Code	Thème prioritaire et catégories (dimension 1)		Objectifs suivant PO (1)		31.12.2015 (2)	
			Montant (en EUR)	Contribution à l'enveloppe globale FEDER (en %)	Montant (en EUR)	Contribution à l'enveloppe globale FEDER (en %)
1	Recherche et développement technologique (RDT), innovation et esprit d'entreprise		16 155 946,00	64,0%	15 268 882,68	60,5%
	01	Activités de RDT dans les centres de recherche	3 281 677,00	13,0%	4 081 671,25	16,2%
	02	Infrastructures de RDT (y compris équipement, instrumentation et réseaux informatiques de grande vitesse entre les centres de recherche) et centres de compétence technologique spécifique	9 340 156,00	37,0%	6 888 344,05	27,3%
	03	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	504 873,00	2,0%	3 154 750,93	12,5%
	04	Aide à la RDT, notamment dans les PME (y compris accès aux services de RDT dans les centres de recherche)	504 873,00	2,0%	0,00	0,0%
	05	Services d'appui avancé aux entreprises et groupes d'entreprises	504 873,00	2,0%	1 069 615,61	4,2%
	06	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	757 310,00	3,0%	0,00	0,0%
	07	Investissements dans des entreprises directement liées à la recherche et à l'innovation (technologies innovantes, création d'entreprises par les universités, entreprises et centres de RDT existants, etc.)	252 437,00	1,0%	0,00	0,0%
	09	Autres actions visant à stimuler la recherche	1 009 747,00	4,0%	74 500,84	0,3%
2	Société de l'information		1 262 184,00	5,0%	200 835,42	0,8%
	11	Technologies de l'information et de la communication (accès, sécurité, interopérabilité, prévention des risques, recherche, innovation, contenu numérique, etc.)	504 873,00	2,0%	183 702,00	0,7%
	12	Technologies de l'information et de la communication (TEN-TIC)	252 437,00	1,0%	0,00	0,0%
	14	Services et applications pour les PME (commerce électronique, éducation et formation, mise en réseau, etc.)	252 437,00	1,0%	0,00	0,0%
	15	Autres actions visant à améliorer l'accès aux TIC et leur utilisation efficace par les PME	252 437,00	1,0%	17 133,42	0,1%



3	Energie		2 271 929,00	9,0%	6 378 158,62	25,3%
	39	Énergies renouvelables: énergie éolienne	252 437,00	1,0%	0,00	0,0%
	40	Énergies renouvelables: énergie solaire	504 873,00	2,0%	0,00	0,0%
	41	Énergies renouvelables: énergie de biomasse	504 873,00	2,0%	4 856 036,78	19,3%
	42	Énergies renouvelables: énergie hydroélectrique, géothermique et autre	504 873,00	2,0%	0,00	0,0%
	43	Efficacité énergétique, cogénération, maîtrise de l'énergie	504 873,00	2,0%	1 522 121,84	6,0%
4	Environnement et prévention des risques		3 786 550,00	15,0%	3 367 707,27	13,3%
	50	Réhabilitation des sites industriels et des terrains contaminés	3 786 550,00	15,0%	3 367 707,27	13,3%
5	Réhabilitation urbaine / rurale		757 310,00	3,0%	200 000,00	0,8%
	61	Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale	757 310,00	3,0%	200 000,00	0,8%
9	Assistance technique - FEDER		1 009 747,00	4,0%	884 821,11	3,5%
	85	Préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle	757 310,00	3,0%	849 471,94	3,4%
	86	Évaluation et études; information et communication	252 437,00	1,0%	35 349,17	0,1%
	TOTAL		25 243 666,00	100,0%	26 300 405,10	104,2%
	dont projets appartenant à l'earmarking		19 690 059,00	78,0%	20 134 773,33	83,1%

(1) Ventilation indicative à la contribution communautaire se trouvant dans le PO Feder CCI 2007 LU 162 PO 001

(2) Suivant projets ayant fait l'objet d'une convention

 Catégories hors earmarking (Stratégie de Lisbonne / EU 2020)

Conformément aux engagements spécifiés dans le PO, au moins 75% des dépenses devront être affectées aux orientations prioritaires de la « Stratégie de Lisbonne » (Earmarking). En 2015, il y a lieu de noter que 66 des 69 projets FEDER sélectionnés au cours de la période 2007-2015 concordent à 83,1% au fléchage « Lisbonne ».

Les 3 projets, qui ne font pas partie de cette stratégie, sont les projets de réhabilitation urbaine et des friches industrielles des communes d'Esch/Alzette et de Sanem et de l'établissement public Fonds Belval (Projet n°101 - Réhabilitation des hauts fourneaux).



Dimension 2 : Ventilation par forme de financement

Dimension: Frome de financement		Objectifs (1)		Engagements 2015 (2)	
Code	Type de territoire	Montant (en EUR)	Enveloppe globale FEDER prévue (en %)	Montant (en EUR)	Enveloppe globale FEDER engagée (en %)
01	Aide non remboursable	25 243 666	100%	26 300 406	104,0%
TOTAL		25 243 666	100%	26 300 406	104,0%

(1) Ventilation indicative à la contribution communautaire se trouvant dans le PO Feder CCI 2007 LU 162 PO 001

(2) Suivant projets ayant fait l'objet d'une convention

Comme prévu dans le PO, 100% des subventions FEDER sont allouées sous forme d'aide non remboursable.

Dimension 3 : Ventilation par type de territoire¹

Dimension: Type de territoire		Objectifs (1)		Engagements 2015 (2)	
Code	Type de territoire	Montant (en EUR)	Enveloppe globale FEDER prévue (en %)	Montant (en EUR)	Enveloppe globale FEDER engagée (en %)
01	Agglomération urbaine	16 408 383,00	65,0%	21 971 367	86,9%
05	Zones rurales (autres que zones de montagne, îles ou zones à faible et très faible densité de population)	8 835 283,00	35,0%	4 329 039	17,1%
TOTAL		25 243 666,00	100,0%	26 300 406	104,0%

(1) Ventilation indicative à la contribution communautaire se trouvant dans le PO Feder CCI 2007 LU 162 PO 001

(2) Suivant projets ayant fait l'objet d'une convention

En ce qui concerne la dimension territoriale, 4 projets sont prévus en zone rurale (*Minett-Kompost à Mondercange, Métrico s.à.r.l avec le projet OpenGeoportail, la Commune de Mamer avec le projet de la Centrale énergétique et le réseau de chaleur à Capellen et le concept énergétique de la Commune de Clervaux*), représentant un taux d'engagement de 17,1% de l'enveloppe globale FEDER, le reste étant réalisé en agglomération urbaine.

¹ Selon la carte PAC – FEADER au Luxembourg



2.1.4. Analyse qualitative

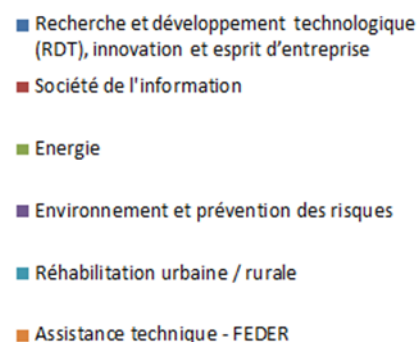
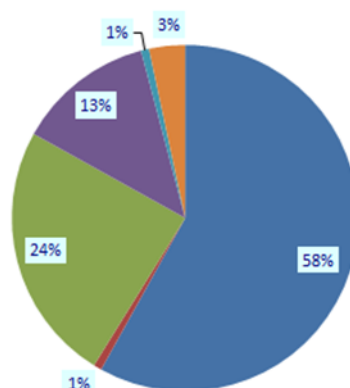
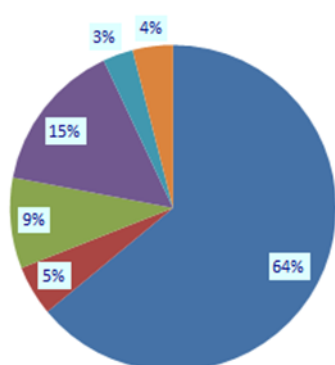
Parmi les 69 projets engagés au 31.12.2015, c.-à-d. ayant fait l'objet d'une convention ou d'un accord de principe :

- 18 projets appartiennent à la catégorie 01 « *Activités de RDT dans les centres de recherche* », représentant un taux d'engagement de 16,2% de l'enveloppe globale FEDER ;
- 15 projets appartiennent à la catégorie 02 « *Infrastructures de RDT et centres de compétence technologique spécifique* », représentant un taux d'engagement de 27,3% de l'enveloppe globale FEDER ;
- 12 projets appartiennent à la catégorie 03 « *Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques* », représentant un taux d'engagement de 12,5% de l'enveloppe globale FEDER ;
- 13 projets appartiennent aux catégories 41 et 43 « *Energies renouvelables et efficacité énergétique* », représentant un taux d'engagement de 25,3% de l'enveloppe globale FEDER ;
- 11 projets sont ventilés sur 7 autres catégories différentes, représentant un taux d'engagement de 18,7% de l'enveloppe globale FEDER.

Le poids des 69 projets engagés et de l'assistance technique est de 88,78 millions EUR en coût total et de 26,30 millions EUR en cofinancement FEDER, ce qui représente un taux de programmation FEDER de 104,2%.

Objectifs selon PO

Situation au 31.12.2015





Le diagramme ci-dessus résume la répartition des montants engagés par thème prioritaire principal, suivant le tableau 9.3 à la page 87 du PO.

Rappelons que les 3 premiers thèmes prioritaires de notre PO, c-à-d la R&D, la société de l'information et l'énergie, décrits ci-dessous, cadrent parfaitement avec les objectifs des lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi 2005-2008 définies par la décision 2005/60/CE du Conseil. A cette fin, la Commission et l'Etat membre veillent à ce que 75% des dépenses au moins seront affectées aux orientations prioritaires de la « *Stratégie de Lisbonne* » (Earmarking). Au 31.12.2015, 66 des 69 projets FEDER sélectionnés au cours de la période 2007–2015 concordent à 83,1% à cette stratégie en cofinancement FEDER.

Au 31.12.2015, on constate que le **thème prioritaire 1** « *Recherche et développement technologique (RDT), innovation et esprit d'entreprise* », le plus grand pilier du programme opérationnel a sensiblement évolué avec 3 nouveaux projets et 1 projet retiré (projet non réalisé à terme) et affiche par conséquent un conventionnement de 60,5%. Parmi les 69 projets conventionnés au 31.12.2015, 50 projets ont pu être réalisés dans ledit thème prioritaire.

Concernant les indicateurs du PO initialement prévus dans ce « thème prioritaire 1 », 4 des 7 indicateurs ont atteint leur objectif 2015, voir même déjà dépassé la valeur cible finale. 2 indicateurs ont atteint 69% (nombre de projets de RDT) respectivement 84% (Surfaces d'infrastructures créées à des fins de recherche) des objectifs finaux. Le dernier indicateur de ce thème prioritaire, intitulé « Nombre de projets soutenant les entreprises, l'entrepreneuriat et les nouvelles technologies », a positivement évolué passant de 17% à 33%, vu la réalisation du projet « Deep Impact » du porteur de projet Luxinnovation.

Fin 2015, le **thème prioritaire 2** « *Société de l'information* » n'a plus évolué et n'a pas connu le succès attendu. Uniquement 3 projets, en l'occurrence, il s'agit des projets « Métrico », « ISFH » et « ISIS », ont été conventionnés au lieu de 10 initialement prévus suivant l'objectif final du PO. Notons que ces 3 projets TIC ont été réalisés sous forme de projets de recherche, étant donné leur caractère innovant.

Le **thème prioritaire 3** « *Energie* » a très bien marché. 2 sur 3 indicateurs sont au-dessus des objectifs finaux prévus. Financièrement, 25,3% de l'ensemble des projets engagés appartiennent à ce thème, alors qu'initialement seul 9% de l'enveloppe FEDER lui a été attribué. 13 projets liés aux énergies renouvelables ont été réalisés par rapport à 6 initialement prévus. 2 projets d'infrastructures d'une certaine envergure ont été réalisés et mis en service depuis 2012. Il s'agit des projets « *Minettkompost* » de Mondercange et « *Solare Klärschlamm-trocknungsanlage* » de Bettembourg. Le dernier projet « Energie » réalisé en 2015 était le « Quartier durable « zéro émission » Neischmelz » à Dudelange.

L'objectif final du PO initialement fixé de l'indicateur « *Réduction d'émissions de gaz à effet de serre* » était jugé trop optimiste. En 2015, on a atteint la réduction de 13 kt/CO₂ contre 100 kt/CO₂ initialement prévues.



En ce qui concerne les **thèmes prioritaires 4** « *Environnement et prévention des risques* » et **5** « *Réhabilitation urbaine/rurale* », 3 projets ont été conventionnés. Il s'agit des projets de réhabilitation urbaine et des friches industrielles des communes d'Esch-sur-Alzette et de Sanem et le projet « Réhabilitation des hauts fourneaux » géré par l'Etablissement public Fonds Belval. Rappelons que ces 3 projets sont les seuls qui ne font pas partie de la « *Stratégie de Lisbonne* ». Ces 3 projets ont été clôturés fin 2014. En 2015, le thème prioritaire 4 n'a plus évolué.

Les 2 indicateurs en relation avec les 2 thèmes prioritaires sont restés en dessous des « *targets* », c-à-d : 0,3 km² au lieu de 2 km² pour l'indicateur « *Surfaces réhabilitées* » et 2 « *projets assurant la durabilité et améliorant l'attractivité des communes et des villes* » au lieu de 4.

En ce qui concerne les **indicateurs « Emplois » communs aux 2 axes**, on observe que les 2 indicateurs « *Emplois créés* » et « *Emplois créés - Hommes* » ont aisément atteint leurs objectifs finaux, voir même dépassé de 17% respectivement de 30%. Par rapport à 2014, ces deux indicateurs ont évolué de 18% pour les « *Emplois créés* » et de 15% pour les « *Emplois créés – Hommes* ». L'indicateur « *Emplois créés – Femmes* » se trouve fin 2015 à 98% du « *target* ». En 2015, le principal projet responsable pour l'évolution des indicateurs « *Emplois* » est sans doute la réalisation du projet « *LCSB – Aménagement des laboratoires dans la cité des sciences à Belval* » avec 43 nouveaux emplois.

D'un point de vue pédagogique, on résume que sur les **16 indicateurs** au total :

- 8 indicateurs ont obtenu la mention très bien (> 100%) ;
- 2 indicateurs ont obtenu la mention bien (80-99%) ;
- 2 indicateurs ont obtenu la mention satisfaisante (50-70%) et ;
- 4 indicateurs ont obtenu la mention insatisfaisante (12-35%).

Certains indicateurs ont certainement été fixés d'une manière trop optimiste dès le départ, notamment les indicateurs sur la « *production d'énergies renouvelables* » et la « *réduction des émissions de gaz à effet de serre* ». Les efforts, qui auraient été nécessaires à atteindre ces objectifs, demandaient un budget FEDER beaucoup plus important. Dans la nouvelle période de programmation 2014-2020, les objectifs FEDER ont été jugés plus réalistes et raisonnables.

D'autres projets n'ont pas été réalisés comme espérés durant la période de programmation, notamment dans les domaines des « *TIC* », « *Réhabilitation des friches industrielles* » ou « *Amélioration de l'attractivité des communes et des villes* ». Trop peu de candidatures ont été présentées à l'autorité de gestion FEDER.

D'un autre côté, l'indicateur « *phare* », c-à-d le plus crucial dans les yeux de l'autorité de gestion FEDER et dans le cadre des fonds structurels européens et de la politique régionale, est sans doute les « *Emplois créés* » avec 351 nouveaux emplois contre 300, initialement prévus. (234 hommes (target: 180) et 117 femmes (target: 120))



2.2. Informations sur la conformité au droit de l'Union européenne

Au cours de l'année 2015, la mise en œuvre du programme opérationnel n'a soulevé aucun problème ou discordance avec le droit de l'Union européenne.

Aussi, l'autorité d'audit (IGF), entité responsable des audits de système ainsi que des opérations suivant l'article 62 du règlement (CE) n°1083/2006, n'a détecté aucune irrégularité majeure.

2.3. Problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du programme opérationnel et mesures prises pour y faire face

Comme les années précédentes, l'autorité de gestion FEDER a fait l'objet en 2015 d'audits qui demeurent importants par rapport au volume financier en jeu, d'autant plus qu'en dehors de la gestion et du suivi du programme opérationnel 2007-2013, l'exécution des contraintes réglementaires et administratifs de la nouvelle période de programmation 2014-2020 ont été entamées en 2015, comme par exemples : l'élaboration de plusieurs documents dits de « support », la création de 2 systèmes informatiques et la réalisation de nombreuses actions d'information et de communication.

La nouvelle période de programmation a débuté d'une manière concrète au 1^{er} semestre 2016.



2.4. Complémentarité avec d'autres instruments

2.4.1. Comité de concertation

L'objectif de ce comité est de coordonner les stratégies et priorités des fonds structurels au Luxembourg. Ces rencontres sont essentielles afin de suivre, délimiter et concilier les actions de chaque fonds, à savoir FEDER incluant la coopération territoriale, FSE et FEADER.

Au cours de l'année 2015, le comité de concertation s'est réuni à 2 reprises, à savoir le 14 janvier et le 29 mai. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment: la désignation des autorités pour la nouvelle période de programmation 2014-2020, l'adoption de l'accord de partenariat et des programmes opérationnels 2014-2020, la préparation de la présidence UE luxembourgeoise, le timing et la coordination concernant le site Internet commun www.fonds-europeens.public.lu, les mesures anti-fraude (ARACHNE & AFCOS), les stratégies de communication communes et la méthode de calcul des frais de personnel.

2.5. Suivi et évaluation

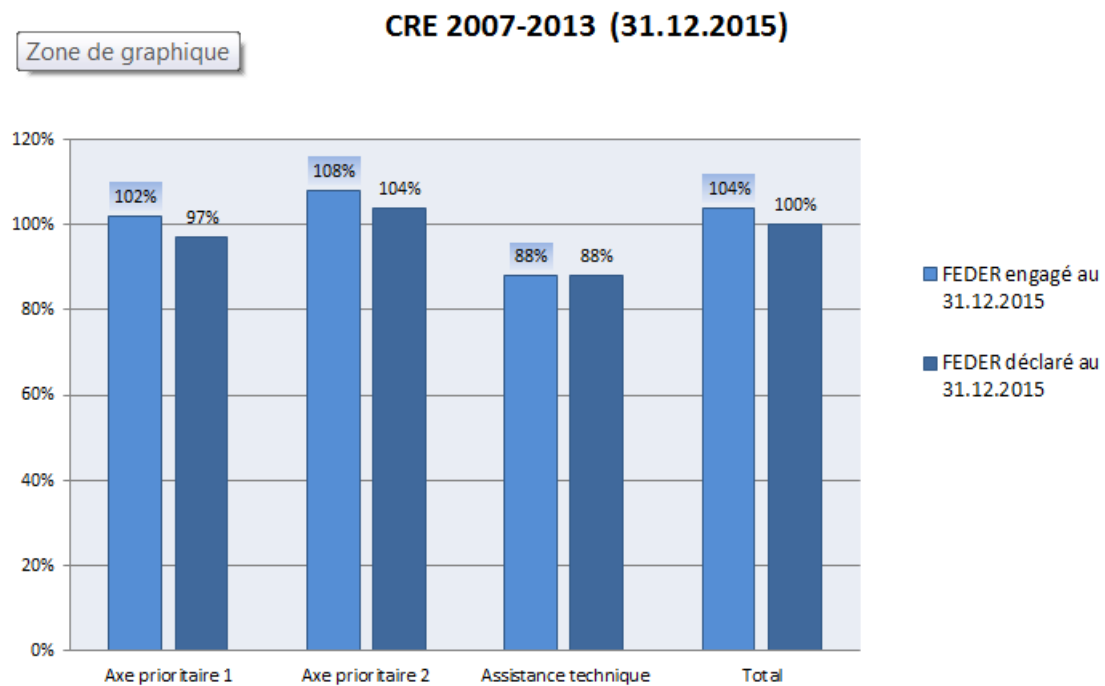
2.5.1. Comité de suivi

Composé des représentants étatiques, communaux, des partenaires économiques et sociaux, de la société civile (CES), ainsi que de la Commission européenne (avec voix consultative), le Comité de suivi veille, conformément aux dispositions de l'article 65 du règlement (CE) n°1083/2006, à l'efficacité et la qualité de la mise en œuvre du programme opérationnel, en s'assurant, notamment, par une évaluation périodique, des progrès réalisés dans la réalisation des objectifs fixés.

En 2015, le Comité de suivi s'est réuni 1 seule fois en date du 27 mai pour l'adoption du rapport annuel d'exécution 2014 et a pris connaissance de l'avancement financier et matériel du programme opérationnel 2007-2013. La Commission européenne a été représentée par 3 fonctionnaires.

3. MISE EN ŒUVRE PAR AXES PRIORITAIRES

Vue globale sur l'avancement de tous les axes du programme au 31.12.2015



Au 31.12.2015, 104% de l'enveloppe FEDER avait fait l'objet d'un engagement, ce qui correspond à un total de 69 projets pour les axes prioritaires 1 et 2 et l'assistance technique. La répartition et le détail par axe prioritaire sont repris ci-dessous.



3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 1

Axes prioritaires		Objectif du PO		Programmation 2007-2015			Exécution 2007-2015		
		Financement total suivant PO (de l'Union et national)	Financement FEDER suivant PO	Total des dépenses engagées au 31.12.2015	FEDER engagé au 31.12.2015	Taux de programmation FEDER	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Total FEDER déclaré au 30.06.2016	Taux de réalisation FEDER
Axe prioritaire 1	1. Contribuer à rendre le site luxembourgeois plus attractif pour les investissements et l'emploi	48 467 840	12 116 960	49 386 805	12 346 701	102%	47 188 377	11 797 094	97%
Mesure 1.1	Améliorer les infrastructures de base en vue de la croissance économique et de promouvoir de nouvelles activités économiques			10 403 342	2 600 835		10 483 824	2 620 956	
Mesure 1.2	Renforcer les synergies entre protection environnementale et économie			38 983 464	9 745 866		36 704 553	9 176 138	

Au 31.12.2015, 21 projets ont été engagés au titre de l'axe prioritaire 1, représentant un coût total de 49,39 millions EUR, soit un cofinancement FEDER de 12,35 millions EUR. Finalement, le taux de réalisation FEDER a atteint 97% de l'objectif fixé dans le PO pour l'axe 1 et 46,56% de l'enveloppe communautaire globale.

6 projets ont été engagés dans la mesure 1.1 « *Améliorer les infrastructures de base en vue de la croissance économique et de promouvoir de nouvelles activités économiques* » et 15 projets dans la mesure 1.2 « *Renforcer les synergies entre protection environnementale et économie* », dont 13 projets figurent dans la sous-mesure 1.2.2 « *Encourager les sources d'énergie renouvelables et une utilisation rationnelle de l'énergie* ».

Dans l'axe prioritaire 1, 43% des projets n'ont pas atteint les budgets FEDER conventionnés.



3.2. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis de l'axe prioritaire 2

Axes prioritaires		Objectif du PO		Programmation 2007-2015			Exécution 2007-2015		
		Financement total suivant PO (de l'Union et national)	Financement FEDER suivant PO	Total des dépenses engagées au 31.12.2015	FEDER engagé au 31.12.2015	Taux de programmation FEDER	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Total FEDER déclaré au 30.06.2016	Taux de réalisation FEDER
Axe prioritaire 2	2. Améliorer la connaissance et l'innovation, facteurs de croissance	34 619 883	12 116 959	37 624 095	13 068 883	108%	36 435 084	12 652 945	104%
Mesure 2.1	Renforcer les investissements en RDT			29 350 219	10 272 577		28 235 903	9 882 566	
Mesure 2.2	Faciliter la R&D et l'innovation sous toutes ses formes			8 273 876	2 796 306		8 199 181	2 770 379	

Au 31.12.2015, 48 projets ont été engagés au titre de l'axe prioritaire 2, représentant un coût total de 37,62 millions EUR, soit un cofinancement FEDER de 13,07 millions EUR. Le taux de réalisation FEDER a ainsi atteint 104% de l'objectif fixé dans le PO pour l'axe 2 et 50,1% de l'enveloppe communautaire globale. Au 31.12.2015, tous les projets ont été clôturés. 42% des projets n'ont pas atteint les montants FEDER initiaux fixés dans les conventions.

A titre d'information, 27 projets ont été engagés au titre de la mesure 2.1 « *Renforcer les investissements en RDT* », dont 12 projets dans la sous-mesure 2.1.1 « *Renforcer la coopération entre la recherche publique et la recherche privée* » et 15 projets dans la sous-mesure 2.1.2 « *Encourager l'extension des capacités et le développement des infrastructures de recherche* ».

21 projets sont inscrits au titre de la mesure 2.2 « *Faciliter la R&D et l'innovation sous toutes ses formes* ».

4. ASSISTANCE TECHNIQUE

Afin d'assurer le bon déroulement du programme et donc de répondre aux priorités représentées par les axes prioritaires 1 et 2, les fonctionnaires de l'autorité de gestion du Ministère de l'Économie sont soutenus par une équipe dynamique et expérimentée d'assistants techniques. Les missions de l'assistance technique sont d'épauler l'autorité de gestion dans l'organisation des appels à candidature et la gestion financière des projets, en passant par le suivi, l'assistance aux porteurs de projet et aux opérations de reporting requis par la Commission européenne.

En 2015, l'assistance technique n'était pas seulement déployée aux opérations de suivi et de gestion des projets et/ou à la préparation et à l'organisation des audits effectués par l'autorité d'audit, mais également à la préparation de la nouvelle période de programmation FEDER 2014-2020.

Vu que l'assistante administrative et financière est passée sous le statut d'employée de l'Etat depuis le 1^{er} janvier 2015, l'assistance technique FEDER est dorénavant composée de 2 chargés de mission, dont 1 juriste et 1 économiste à temps partiel.

Rappelons que pour la période 2007-2013, un financement FEDER de 1,01 million EUR est alloué à l'assistance technique, ce qui représente 4% de l'enveloppe globale du PO. 50% sont subventionnés par le FEDER, l'autre moitié étant à charge de l'État.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les dépenses éligibles au 31.12.2015 portant sur l'assistance technique et déclarées à la Commission européenne s'élèvent à 884.821 EUR FEDER, représentant un coût total éligible de 1.769.642 EUR. Le taux de réalisation FEDER a atteint 88% de l'objectif fixé dans le PO.

Cette sous-consommation est principalement due à la mesure 3.2. De nombreuses actions d'information et de formation ont été réalisées gratuitement auprès d'institutions publiques au cours de la période de programmation et n'ont pas affecté le budget communautaire initialement prévu à cet effet. De même, aucune évaluation n'a été réalisée entre 2007 et 2015. Pendant cette période, il n'y a pas eu d'écart significatif au cours de la réalisation du PO, c-à-d des écarts de -25% par rapport aux objectifs initiaux.

Axes prioritaires		Objectif du PO		Programmation 2007-2015			Exécution 2007-2015		
		Participation publique correspondante	Financement FEDER suivant PO	Total des dépenses engagées au 31.12.2015	FEDER engagé au 31.12.2015	Taux de programmation FEDER	Montant total des dépenses éligibles certifiées payées par les bénéficiaires	Total FEDER déclaré au 30.06.2016	Taux de réalisation FEDER
Axe prioritaire 3	3. Assistance technique au programme	1 009 747	1 009 747	1 769 642	884 821	88%	1 769 642	884 821	88%
Mesure 3.1	Préparation, gestion et mise en œuvre du programme			1 698 944	849 472		1 698 944	849 472	
Mesure 3.2	Actions d'information et de formation, actions d'évaluation du programme			70 698	35 349		70 698	35 349	



5. INFORMATION ET PUBLICITE

L'autorité de gestion FEDER dispose d'un plan de communication, qui a été approuvé en 2009 par la Commission européenne. Son objectif est, d'une part, de faire valoir le rôle de l'Union européenne et, d'autre part, de garantir la transparence de ses interventions.

En 2015, un affichage permanent des drapeaux de l'Union Européenne et du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que de deux « *roll-up* » publicitaires FEDER, a été assuré à l'entrée des locaux de l'autorité de gestion.

L'implémentation d'un nouveau portail Internet www.fonds-europeens.public.lu s'est poursuivie début 2015, regroupant les différents programmes du FEDER et du FSE. Le portail a été mis en ligne le 16 février 2015 et respecte désormais les exigences en matière « *Information et communication* » de la nouvelle réglementation 2014-2020 (article n°115 du règlement (CE) n°1303/2014).

Le nouveau site Internet a été régulièrement actualisé et complété en cours d'année. Le compteur de fréquentation a enregistré 10.605 visiteurs depuis le lancement jusqu'au 31.12.2015, soit une moyenne mensuelle de 1.010 « *hits* ». Il regroupe tous les programmes opérationnels du FEDER (*programmes INTERREG inclus*) et du FSE gérés au Luxembourg. Le FEADER n'y figure pas, mais un bref chapitre est dédié à ce fonds, avec un lien direct vers les programmes respectifs.

Le nouveau portail constitue un instrument incontournable d'information et de communication et répond aux objectifs suivants :

- fournir des informations sur l'ensemble des programmes opérationnels FEDER et FSE au Luxembourg ;
- informer les bénéficiaires potentiels sur les possibilités de financement au titre des différents programmes opérationnels ;
- assurer auprès des citoyens de l'Union la publicité du rôle et des réalisations de la politique des fonds structurels européens ;
- accroître et garantir la transparence envers le grand public, les porteurs et la Commission européenne ;
- fournir une liste des opérations qui est mise à jour au moins tous les six mois.
- offrir aux porteurs de projet potentiels et effectifs une large palette d'informations et des documents - telles que : programmes opérationnels, fiches de candidature, règles d'éligibilité des dépenses, etc... - téléchargeables.

Par souci de transparence et conformément à la réglementation relative aux mesures d'informations et de publicité de la Commission européenne, une liste actuelle de tous les projets réalisés durant toute la période de programmation a été publiée sur le site FEDER.